

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/02/26-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 février 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

DÉCIDE :

OBJET : Attribution de PC aux lauréats du 1er prix du jeu concours « DD en Trans' le développement durable est interdisciplinaire »

Le conseil d'administration approuve la cession d'ordinateurs amortis et sortis de l'inventaire, afin d'attribuer ces derniers aux lauréats du 1er prix du jeu concours « DD en Trans' le développement durable est interdisciplinaire ».

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 26 février 2019


YVON BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

